LA TRUITE DE PAPIER









ZEC BATISCAN-NEILSON

Été 2022

Le journal de la Zec Batiscan-Neilson

SOMMAIRE

•	Mot de la Présidente	P.	1
•	Rapport d'activités 2021	Р.	3
•	Prévision des activités 2022	P.	4
•	Retour sur l'assemblée générale 2022	P.	5
•	Modification de statut sur différents lacs	P.	5
•	Nouveauté pour la chasse à l'orignal automne 2022	P.	6
•	Rappel	Р.	6
•	Le coin du moucheur	Р.	7
•	Une population en rétablissement	P.	7
•	Hommage à une personne d'exception	P.	8
•	Histoire de mouche	P.	8



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers utilisateurs

Chers membres,

Après 300 centimètres de neige tombée au sol, plusieurs records de froid et plusieurs litres d'essence, nous pouvons maintenant admirer le réveil de la nature qui aura fait la grasse matinée cette année!

Je tiens d'abord à remercier nos précieux « gratteux » qui ont mis temps et argent afin de nous permettre de faire de belles et agréables randonnées. Quelle chance nous avons de pouvoir contempler de tels paysages.

Je tiens également à remercier les membres qui se sont présentés lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 23 mars dernier. Vous avez été 131 à vous déplacer afin de vous impliquer dans l'avenir de la Zec. De nombreux sujets ont été discutés et débattus. Certains ont suscité l'intérêt plus que d'autres dont la hausse de la tarification des campings saisonniers ainsi que le prolongement de l'enregistrement jusqu'au 30 avril. Dans les deux cas, il n'y a pas eu d'unanimité.

Pour ce qui est de la hausse de la tarification au niveau du camping saisonnier, le conseil d'administration est conscient qu'il s'agit d'une hausse importante qui aurait dû être réalisée graduellement dans les années antérieures. Cette hausse s'explique entre autres par le coût des vidanges de fosses septiques ainsi que l'amélioration continue des sites de camping. Une rencontre avec les campeurs est prévue prochainement afin d'en discuter ensemble.

Le prolongement de l'enregistrement a suscité beaucoup d'intérêt et de discussions et ce, même après le vote (65% pour l'ouverture). Vous comprendrez que nous devons respecter le résultat obtenu. Cependant, nous avons reçu la demande de certains membres de remettre le point à l'ordre du jour lors de l'assemblée générale annuelle 2023.

Le conseil d'administration travaille d'arrache-pied afin de trouver des solutions pour régler les conditions du réseau routier. Si la main d'œuvre, le matériel et la température le permettent, le gravelage est prévu sur l'ensemble du territoire. Plusieurs dizaines de milliers de dollars en projets d'amélioration ont été demandés pour le secteur Mauvaise ainsi que pour la traverse partant du Lac Delaney jusqu'au lac Petit Batiscan.

En ce qui concerne notre roi de la forêt, Patrick Girard, vous pourrez le voir chevauchant les collines et montagnes encore cette année à bord de sa niveleuse. C'est 250 kilomètres de route qui sont entretenus plusieurs fois par année. Respectez ces travailleurs et saluez-les lors de leur rencontre, c'est une belle manière de les remercier à votre tour.

Continuons avec les remerciements. Pour plusieurs, vous avez déjà rencontré Monsieur Vézina, directeur général de la Zec Batiscan Neilson. Martin connaît le territoire comme le fond de sa poche. Il connaît la quasi-totalité des propriétaires de chalets et les campeurs. Il connaît la majorité des recoins du territoire. Après 9 années comme patrouilleur et une 27ième

MOT DE LA PRÉSIDENTE - SUITE

année qu'il débute comme directeur général, c'est à lui que nous devons la notoriété de la Zec Batiscan Neilson. Je peux vous dire que lors des rencontres avec Réseau Zec, la Zec Batiscan Neilson fait plusieurs jaloux. En mon nom ainsi que celui de toutes les personnes qui ont pu travailler avec toi, nous te remercions pour ton dévouement et j'espère que nous pourrons compter sur tes loyaux services encore plusieurs années.

D'ailleurs, Monsieur Vézina, son équipe et le conseil d'administration collaborent afin d'élaborer le plan stratégique quinquennal. Le développement d'activités complémentaires à la chasse et la pêche est une priorité. De nombreuses infrastructures prendront racine à court et moyen terme toujours en gardant notre mission dans notre télescope : Développer, promouvoir et contrôler l'accessibilité de la zec. Nous souhaitons un vent de jeunesse sur le territoire alors n'hésitez pas à apporter neveux, nièces, petit-fils, petite-fille à la chasse et/ou la pêche. Ce sont de belles valeurs à transmettre à notre relève.

Qui dit relève, dit aussi sagesse! Nous avons le privilège d'avoir des êtres humains avec beaucoup de sagesse et d'expérience au sein du conseil d'administration. Nous leur devons beaucoup. Malheureusement, nous avons dû accepter de mettre fin à une belle collaboration. Maître Bourgeois a dû nous quitter pour cause de maladie après 17 ans de service dont 2 à titre de président du conseil. Je vous remercie monsieur Bourgeois pour toute l'aide apportée dans plusieurs dossiers. Nous vous en sommes très reconnaissants. Profitez maintenant de votre retraite bien méritée. Je tiens à remercier les membres du conseil de me faire confiance comme présidente de la zec pour une deuxième année.

Outre les employés de la zec et le conseil d'administration, certains bénévoles font également partie du développement. Nous pouvons d'ailleurs souligner le bénévolat de Messieurs Daniel Desrosiers et Francis Lessard. Deux hommes qui donnent temps et argent pour nous aider à accroître la pêche à gué sur plusieurs secteurs de la Zec ainsi que la planification de nouveaux sentiers pédestres. Avec cette collaboration, plus de 80 kilomètres de sentier qui seront aménagés pour permettre à des pêcheurs qui n'ont pas d'embarcation de pouvoir exercer ce sport ou tout simplement prendre une marche en forêt. D'ailleurs, dans notre plan d'action, des sites de camping rustique à proximité de ces sentiers sont élaborés par monsieur Hugo Tranchemontagne, technicien de la faune. Il saura porter à bien ce projet.

ZEC: Zone d'Exploitation Contrôlée

Nous avons l'obligation de contrôler, entre autres, l'exploitation de la chasse et la pêche. Afin de nous aider, et d'être légal avec vos prélèvements sur le territoire, vous avez l'obligation de déclarer vos prises. Pour certain, il s'agit d'un détail mais pour nos techniciens de la faune, il s'agit de données essentielles afin de leur permettre de procéder à l'étude des lacs du territoire. Soyez vigilants sur vos déclarations, la santé des lacs en sera des plus bénéfique. Nous remercions d'ailleurs nos agents de protection pour leur excellent travail de surveillance.

Afin de conserver la qualité de nos lacs et d'empêcher les espèces envahissantes de se propager sur la Zec, vous avez le devoir de nettoyer adéquatement vos embarcations avant d'accéder sur le territoire. Comme utilisateur, vous pouvez questionner et insister vos acolytes à être responsables de leurs actes. Cette action peut empêcher une catastrophe écologique.

Je me dois également de vous sensibiliser sur la vitesse acceptable sur le réseau routier. Plusieurs accidents ont lieu sur le territoire à cause de la vitesse et de l'alcool. Nous tenons à vous! Soyez vigilants pour vous et pour autrui. Nous tenons également à vous mentionner que vous avez l'obligation de circuler avec un véhicule immatriculé.

Cela étant dit, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il y aura un rassemblement le 23 juillet prochain dès 11h00 au kilomètre 12 chemin Neilson sur le secteur Saguenay. Vous êtes tous invités à venir déguster un bon hot-dog en notre compagnie. Activités et prix de présence seront au rendez-vous. Cet événement se veut rassembleur et nous en profiterons pour échanger avec vous. D'autres détails vous seront transmis plus tard en saison.

Je vous souhaite une excellente saison de pêche. Ayez du plaisir avec familles et amis, et respectez la forêt qui vous est prêtée.

Au plaisir de se voir sur le territoire.

Isabelle Paquet

Présidente de la Zec Batiscan Neilson.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Comité	Actions
	Embauche de Michelle Paré à titre d'adjointe administrative;
	Départ de Mélissa Nolet comme préposée (Accueil Saguenay);
	Embauche de Nicole Nicolas comme préposée (Accueil Saguenay);
Ressources humaines	Embauche de Serge Latulippe comme manœuvre;
	>>> Embauche de Mathieu Plamondon et Charles Hébert comme
	patrouilleurs;
	 Rechargement et réfection route secteur Saguenay;
	Rechargement et réfection route secteur Perthuis;
	Rechargement route secteur Mauvaise;
Voirie	Rechargement route secteur Talayarde ;
	Réfection route chemin du Talayarde Nord;
	Réparation du pont km 4 chemin Gouat;
	Récolte annuelle de 57806 ombles de fontaine et de
	213 ombles chevalier de la sous-espèce <i>oquassa</i> ;
	 Augmentation de la pression de pêche pour un total de 24575 jours-
	pêche;
	Ensemencement de 9700 ombles de fontaine;
	Lac Hélène : capture de 2502 ombles de fontaine;
	 Gros gibier : Récolte de 40 orignaux, 20 cerfs de Virginie et 6 ours;
Aménagement de la faune	 Petit gibier : Récolte de 1938 gélinottes huppées, 82 tétras du Canada;
/imenagement de la radire	53 lièvres, 167 faisans de Colchide, 124 perdrix de Bartavelle et de 34
	pintades;
	Introduction de 404 faisans de Colchide, 400 perdrix de Bartavelle et
	50 pintades;
	 21 initiés ont participé aux activités d'initiation « Place à la relève » et
	« Chasse au féminin ».
	 Mise en place du forfait prêt-à-chasser ours;
	>> Construction du poste d'accueil Perthuis;
	Installation septique du poste d'accueil Perthuis;
	 Construction d'un deuxième prêt-à-camper au camping Neilson;
	Aménagement d'un bloc sanitaire au camping Neilson;
	Réfection accès lac Dagon (Saguenay);
	Forage d'un nouveau puits artésien à l'accueil Saguenay;
Aménagement du territoire	 Acquisition de 14 nouvelles embarcations locatives;
	Installation septique Chalet Talayarde;
	Installation septique du bâtiment service au Petit lac Batiscan;
	Vidange de fosses septique (projet-pilote MRC Portneuf);
	Aménagement sentier pédestre de 3,4km au Petit lac Batiscan sur un
	potentiel de 31 km;
	>> Informatisation de l'accueil Saguenay ;
Informatisation	Service Xplornet à l'accueil Saguenay;
	Mise en place ligne téléphonique à l'accueil Saguenay;
Relance et marketing	>>> Vente de nouveaux produits connexes aux accueils;

PRÉVISION DES ACTIVITÉS 2022

Comité	Actions
	Embauche d'un nouvel opérateur;
Ressources humaines	Embauche d'un nouveau manœuvre;
nessources numaines	Embauche d'un nouvel assistant à la protection;
	Embauche de nouveaux préposés(es) aux accueils;
	Travaux de gravelage sur les secteurs La Mauvaise, Perthuis, Saguenay et La
Voirie	Talayarde;
Voirie	Projet de gravelage traverse Delaney-Petit Batiscan;
	Projet de réfection chemin lac Jambon via le lac Poissonneux;
	Pêche blanche hiver 2022;
	Ensemencement de 13 500 ombles de fontaine;
	Ensemencement de 5350 ombles moulac au lac Sirois (Mauvaise)
Aménagement de la	Lac Hélène : objectif de 5000 à 6000 ombles de fontaine;
faune	Introduction prévue de 350 faisans de Colchide, 600 perdrix de Bartavelle et
raunc	60 pintades secteur Perthuis, Mauvaise et Saguenay;
	Date des activités d'initiation :
	10 septembre « Place à la relève »
	30-1-2- octobre « Chasse au féminin »
	Réfection des chalets locatifs;
	Réfection des accès aux lacs Sorcis, Ressan, Cycnos et Lavardin (Saguenay);
Aménagement du	Réfection accès lac Bondy (Ste-Anne);
territoire	Aménagement de préaux aux lacs Artagnan et Romuald;
	Mise à niveau du système d'alimentation en eau du camping lac Soixante;
	Poursuite de l'aménagement d'un sentier pédestre au pourtour du Petit lac
	Batiscan ; (3.7km)
	Optimisation du poste d'accueil virtuel;
	Système de réservation en ligne pour les terrains de camping et les
Information in	embarcations;
Informatisation	Sensibilisation auprès de la clientèle sur la remise des droits d'accès à la control du tomitaire.
	sortie du territoire; Démarche pour l'obtention de la fibre optique à l'accueil Saguenay:
	z amarana pa an nasaannan aa na na aa aa aa aa aa aa aa aa
	,
	 Présence au Salon de la Pourvoirie de Québec; (Déplacée) Présence au Salon Chasse et Pêche de Québec; (Annulée)
Polance of marketing	Nouvelle carte de territoire papier;
Relance et marketing	Nouveau numéro de téléphone au poste d'accueil Mauvaise : 418-340-1722
	Mise à jour du nouveau site internet;



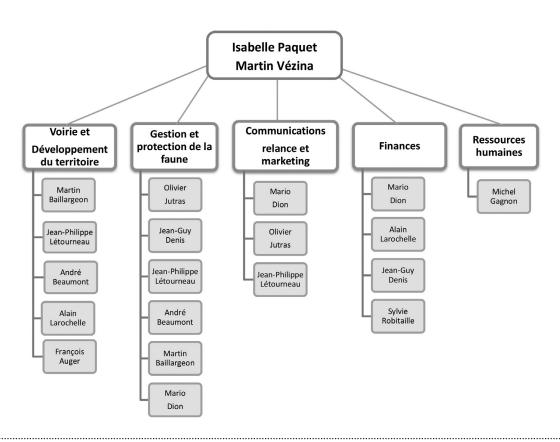
RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Nous remercions les 131 membres qui ont participé à la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 23 mars 2022, il s'agissait d'un record de participation, la raison de ce fort taux participatif était étroitement liée au projet d'ouverture de la zec sur une base annuelle. À l'heure actuel, l'enregistrement obligatoire pour accéder au territoire est du 1er mai au 30 novembre. Le conseil d'administration a adopté une résolution pour modifier la période où l'enregistrement est obligatoire, la résolution prévoyait de rendre l'enregistrement obligatoire du 1er mai au 30 avril. Pour être entérinée, la résolution devait être présentée aux membres lors de l'assemblée générale.

Un vote a été pris sur la proposition et le résultat est le suivant : 129 bulletins ont été dépouillés et 84 (65%) étaient en faveur de l'ouverture et 45 (35%) ont voté contre la proposition. Pour être entérinée, le vote en faveur devait être de 66%. La résolution a donc été rejetée.

Le pourcentage pour adopter ce type de résolution est établi en vertu de l'article 110.1 de la loi sur la conservation et mise en valeur de la faune.

Comité 2022



MODIFICATION DE STATUT SUR DIFFÉRENTS LACS

À compter de l'ouverture de la saison de pêche 2022, quelques lacs ont vu leurs statuts changer depuis l'an dernier.

Les lacs Lavardin et Poses sur le secteur Saguenay ainsi que le lac Morasse sur le secteur de la Mauvaise sont retirés des lacs réservés pour la pêche à la mouche.

Le lac du Nomade sur le secteur Perthuis revient sur la liste des lacs réservés à la pêche à la mouche.

Pour ce qui est des plans d'eau fermés à long terme, les lacs Ronchin et Tête rouge le seront de nouveau cette année, cependant le lac Tête rouge en sera à sa dernière année de fermeture. Il sera de nouveau possible d'y pêcher en 2023 après 6 ans de fermeture.

NOUVEAUTÉ POUR LA CHASSE À L'ORIGNAL AUTOMNE 2022

De concert avec le ministère des forêts de la faune et les parcs, il a été convenu que les territoires fauniques structurés de la Capitale-Nationale n'offriraient pas de permis de chasse à la femelle par tirage au sort sur leurs territoires respectifs, et ce, pour les deux prochains automnes.

Cette décision est basée sur la baisse marquée du cheptel d'orignaux dans la région.

Pourquoi seulement les deux prochains automnes? C'est que le prochain plan de gestion de l'orignal entrera en vigueur à l'automne 2024, ce dernier viendra définir les nouvelles mesures qui viendront encadrer la chasse à l'orignal pour la prochaine période. (2024-2032)

L'uniformisation de l'affichage est une nouvelle mesure qui sera en vigueur cet automne. Cela veut dire que toutes les affiches qui seront installées par les chasseurs de gros gibier sur le territoire de la zec seront identiques. La zec fournira gratuitement une affiche à chaque chasseur qui aura acquitté

son forfait comprenant le gros gibier. Il sera possible d'acquérir des affiches supplémentaires au coût de 25 \$ chacune. Toutes les affiches non-officielles devront être retirées. Les nouvelles affiches devront être en place pour le 1er août

Pour ce qui est des années suivantes, un autocollant indiquant l'année en cours sera distribué à chaque chasseurs de gros gibier, ceux qui ont achetés des affiches supplémentaires pourront obtenir un autocollant pour un montant de 5\$.

Si une personne chasse plus d'un gros gibier, elle recevra un autocollant pour chacune des espèces chassées.

À titre informatif, les territoires fauniques structurés (TFS) de la région sont les suivants :

La Réserve faunique des Laurentides, la Réserve faunique de Portneuf, le Secteur Tourilli, la Zec de la Rivière-Blanche et la Zec Batiscan-Neilson.

RAPPEL

Ne pas remplir correctement votre droit d'accès à votre sortie peut se révéler néfaste pour la gestion à long terme des populations d'ombles de fontaine du territoire et ce même si vous n'avez aucune prise. La zec tient donc à rappeler les points importants à considérer lors de la remise de votre droit d'accès à votre sortie :

- Remettre vos données de pêche identifiant tous les plans d'eau sur lesquels vous avez lancé votre ligne à l'eau peu importe la quantité de poissons récoltés;
- Pesez séparément vos prises selon le plan d'eau pêché;
- Cochez la case identifiant que vous n'avez pas pêché durant votre séjour lorsque c'est le cas;
- Si vous gelez vos poissons, assurez-vous qu'ils soient dénombrables et identifiables par les autorités.

Ensemble, assurons une saine gestion des populations de poissons du territoire en réalisant des gestes responsables!!!

ÉQUIPE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE **Zec**Batiscan

LE COIN DU MOUCHEUR

Suggestions par Mario Dion

Voici une liste de mouches « passe-partout » imitatives et attractives, qui peuvent servir en tout

Mickey Fin

Muddler Minnow (varié)

Dark Montreal HornBerg Miracle

Parmachene Bell Wooly Burger Noir

Voici certains streamers qui ont fait leur preuve dans

la région :

Mickey Fin

Muddler Minnow (varié)

Silver Bell Magog Smelt Massawippi

Black Nose Dace Colonel Bates

Green Ghost ou Olive Ghost

Parmachene Bell

Et enfin, ma sélection personnelle :

Muddler Minnow Brune Foncée Michey Finn Black Zulu Hornberg Grise

Grizzly King Wooly Bugger Olive Dark Montreal Black Gnat

Joliette Hopper (imi. Sauterelle) Mc Ginty (imi. Taon)

Green Nymph Grashopper verte Voici une liste de mouches que vous devriez utiliser au cours de la saison

Mai à début Juin

Terreur noir Black Gnat Dark Montreal Muddler Minnow Brune Hendrickson 13-A Noir et Brune Black Zulu Ruill Gordon

Iuin

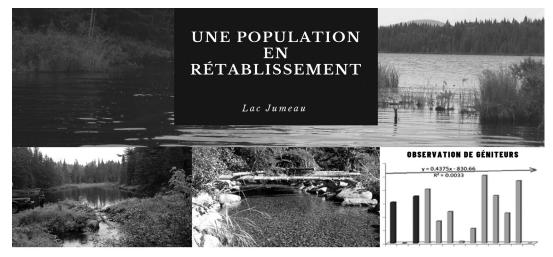
March Brown Brown Hackle Grev Hackle Hornberg (varié) Coachman Adams

Fiset (varié) Muddler Minnow (varié) Wooly Burger Noir

Mi-Juin à Mi-Juillet

Muddler Minnow Olive 13-A (varié) Wooly Burger Olive Miracle (varié) Mosquito Grizzly King Greeen Drake

Grasshopper verte



CONSTAT

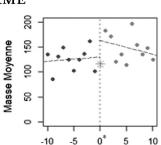
Une bonne diminution de la qualité de pêche a été observée à la fin des années 1990. Les analyses des équipes sur le terrain ont aussi permis de mettre en évidence des sites de reproduction de piètre qualité. Les pêcheurs ressortaient donc avec peu de poissons faisant osciller souvent la balance en dessous du 200 grammes par journée de pêche.

AMÉNAGEMENT

En 2006 et 2007, l'équipe a procédé aux premières interventions qui ont permis d'aménager près de 60 m² de frayère. Ces aires aménagées sont optimales pour la fraie et permettent d'améliorer considérablement le recrutement provenant de la reproduction des ombles de fontaine

SUIVI À MOYEN TERME

Depuis les aménagements, on note une augmentation du nombre de géniteurs sur les sites de fraie, du succès et de la récolte ainsi qu'une diminution de l'effort et du poids moyen (masse moyenne). Ces variations nous indiquent que la population d'ombles de fontaine du lac Jumeau bénéficie des aménagements réalisés et que par conséquent l'intervention est une réussite. À noter que nous commençons également à observer des variations positives sur les indicateurs des populations des lacs Pussort et Soixante.



Depuis 2020, le plan d'eau continue de montrer des statistiques intéressantes. Les pêcheurs ressortent maintenant avec un panier de pêche mieux nantis. L'équipe est donc fière de pouvoir vous présenter ces résultats. Les travaux entrepris depuis 2006 auront donc été bénéfiques à cette population et permettront d'assurer, à la relève de demain, une pêche de qualité.

ON PÊCHE MOINS QU'AVANT... UNE BONNE NOUVELLE POUR NOS POPULATIONS DU TERRITOIRE

Par l'Équipe de l'aménagement de la faune

Depuis les années 2000, nous observons une baisse marquée de l'effort de pêche. En 2005, moins de 30 000 jours-pêche (jrs-p) ont été enregistrés pour la première fois. La descente semble s'être stabilisée au cours des dernières années aux environs des 25 000 jrs-p. Cette baisse de l'effort est toutefois une bonne nouvelle pour certaines populations d'ombles de fontaine du territoire qui sont maintenues grâce à leur recrutement naturelle sans intervention de la part de la zec. L'incidence de ce relâchement de la pression sur ces populations favorisera une augmentation du poids moyen à court terme et une amélioration des autres indicateurs (succès, récolte, etc.) à plus long terme.



HOMMAGE À UNE PERSONNE D'EXCEPTION

Vous avez appris ou vous apprenez, en lisant ce texte, que M. Georges-Édouard Côté est décédé le 3 mai dernier à l'âge de 86 ans. Georges et son épouse Claudette ont travaillé pour notre zec de 1996 jusqu' à 2014 soit durant 19 saisons.

Au début de leur carrière, ils ont œuvré au poste d'accueil Saguenay et par la suite, ils ont été transférés de côté de l'accueil Perthuis, finalement leur dernier séjour les a amenés au poste d'accueil de la Mauvaise.

Nous nous souviendrons de Georges comme un bon bonhomme avec une énorme gentillesse et toujours prêt à rendre service à sa clientèle. Georges avait toujours une blague à raconter surtout à la gent féminine.

Georges était toujours le premier à s'offrir pour sa présence au Salon de Chasse et Pêche pour pouvoir faire un brin de jasette avec tous ceux qu'il connaissait et Dieu sait qu'il en connaissait du monde dans le domaine.



Georges en compagnie d'un ancien patrouilleur de la zec, Alexandre Lacerte.

Merci encore M. Côté et bon voyage!

HISTOIRE DE MOUCHE

par Mario Dion

Dans chaque parution de la truite de papier, je vais vous présenter une chronique portant sur un modèle de mouches. Les deux premières de cette série sont la Muddler Minnow et la Joliette Hopper.

Muddler Minnow

Cette mouche a été créée par un résident ontarien Don Gapen au milieu des années 1900. Cette mouche se voulait imitative du chabot visqueux (petit poisson dans la famille des cottidés). Gapen a attaché la mouche à la lumière d'une lanterne dans son camp, en utilisant le matériel disponible dans sa trousse portative, après avoir vu des guides des Premières Nations capturer des chabots et lui expliquer leur importance comme fourrage pour la grande truite piscivore du Nipigon.

À l'origine, elle fût créée dans les teintes de brun à brun chocolat avec un corps de couleur or. Aujourd'hui, on la retrouve dans toute une panoplie de couleurs. Elle est la mouche la plus connue au monde. Elle est efficace toute la saison et pour les toutes les espèces de poissons sportives de petite à moyenne taille. L'on peut l'utiliser en mouillée, sèche et streamer. Si elle est très usée, elle a l'apparence d'une nymphe.



Joliette Hopper

Créé par le père de Serge Boulard et fondateur de l'entreprise Serge Boulard Distribution inc., entreprise qui se spécialise dans le domaine des matériaux pour la confection de mouches à pêche, cette mouche a été confectionnée la première fois dans les années 60 à Joliette pour imiter la sauterelle (d'où son appellation tirée de l'anglais Hopper).

Cette mouche est une incontournable pendant les mois d'août et septembre car les populations de sauterelles et les autres insectes terrestres abondent lors de cette période de l'année. On l'utilise surtout en sèche et elle se présente très bien aussi en mouillée ou bien en la laissant traîner à l'arrière de l'embarcation. Parce que c'est une mouche de bonne taille on l'utilise surtout avec des hameçons #6-8-10.

C'est sans contredit la mouche qui m'a rapportée le plus de captures en août jusqu'à la fin de la saison et il me fait donc plaisir de vous la faire, si ce n'est pas déjà fait, découvrir.

